



## **A.C.L.R.**

### **Association pour la Communication de Ligny le Ribault**

#### **Compte rendu de l'assemblée générale du dimanche 06 avril 2014**

L'assemblée commence à 18h50. Nous remercions les personnes qui se sont déplacées : Anne GABORIT, Jeannine et Jean TRASSEBOT, Claire et Jean-Jacques MINIERE, Jean-Marie THEFFO, Annie et Jacques BENOIT, Cécile ARNAUD, Bertrand SAJALOLI et Jacques ROBICHON. Florence FLEUREAU et Isabelle FOSSARD représentent le bureau.

Sont excusés : Galice PASCAULT, Colette et Jean AUGER, Jean-Luc ALEXANDRE, Régine VIGNAUD, Dominique MERCIER, Didier PASCAULT et Béatrice CABOURG.

#### **BILAN FINANCIER :**

La lecture du bilan est faite avec quelques détails :

- Rappel : pas de prix d'adhésion (cf. le CR de l' AG 2013) ; nous acceptons les dons.
- Adhésion à Djangon Barani 2013-2014 = 15 euros
- Adhésion aux Amis du Vieux Ligny 2013-2014 = 10 euros
- Galette des associations : résultat presque équilibré avec un solde négatif de 2,65 euros (9 invités pour l'ACLR)

Cette année nous tâcherons de voir si le Crédit Agricole peut nous permettre la gratuité de la gestion de compte.

Nous avons fait une demande de subvention à la mairie en janvier 2013 : nous n'avons pas eu de réponse de la part de l'ancien conseil municipal...

Nous signalons qu'une anomalie se trouve dans le document du site communal téléchargé avant les élections municipales (budget prévisionnel) : ACAL-GIROL sont notés sur une même ligne : GIROL est une entité de l'ACLR et n'a rien à voir avec l'ACAL... Par ailleurs, nous avons remarqué 8000 euros portés en « divers ». Les membres du conseil municipal présents sont au courant et tout sera remis à plat avant l'attribution des subventions 2014.

Les cahiers, les relevés bancaires et les factures seront confiés à Jean TRASSEBOT en fin de cette séance afin qu'une vérification aux comptes soit effectuée.

## **BILAN MORAL :**

### **CYBER CAFE** du Colvert :

- un écran plat a été installé et Dominique MERCIER prend le relais de Didier PASCAULT lorsque nécessaire. Pas de problème particulier.
- les usagers sont des lignois et des personnes de passage. C'est aussi assez pratique lorsque l'on tombe en panne de matériel ou de réseau.
- Le St Anne a remplacé le matériel de l'ACLR par le sien propre. Le matériel de l'ACLR a été donné à un jeune Lignois.
- Bertrand nous propose des claviers et nous acceptons volontiers sa proposition puisque nous n'excluons pas un éventuel cours informatique, comme cela a déjà eu lieu par le passé.

### **La GIROL :**

Florence fait un récapitulatif de l'année passée : Ateliers Bonzaïs, Cuisiner sans cuisson, Gourmandises de Noël et l'atelier danse d'aujourd'hui qui n'a pas eu de succès. Au sujet de ce dernier atelier : doit-on changer la formule, placer ce moment lors d'une autre manifestation villageoise ; en tout cas pas aux beaux jours... Le CAC et en particulier Jacques BENOIT sont remerciés pour le prêt et l'installation de la sono.

Même si Florence souhaite faire une pose pour l'organisation des ateliers GIROL, cette dernière reste ouverte à tous et à qui aura des idées d'atelier...

### **Les commandes groupées :**

Florence rappelle que, cette fois encore, nous avons obtenu la gratuité des frais de port et 5 % de remise pour les produits de la Belle-Iloise.

Avant Noël aussi, une commande de vins d'Alsace, a fait quelques heureux.

Comme pour la GIROL, nous rappelons que les idées de commandes groupées sont les bienvenues et que l'ACLR se fera un plaisir de transmettre l'information aux lignois.

Anne GABORIT souligne que les commandes ou achats groupés seront abordés par le conseil municipal pour apporter des solutions aux lignois. Par exemple, des études vont être faites concernant le fuel, une mutuelle etc.

### **La communication par courriel :**

Une petite rétrospective de l'exercice écoulé est faite (annonces ACLR et annonces faisant suite à une demande) : 15 messages ont été envoyés, parmi lesquels on a transmis : une recherche de matériel pour la garderie périscolaire, une proposition de forum des associations, les annonces de manifestations du CAC, une recherche de matériel de Djangon Barani, une offre d'emploi pour la garderie, la Nuit du Cerf des AVL...

Une jeune fille du village nous avait contacté pour sensibiliser les villageois aux « Incroyables Comestible » <http://www.incredible-edible.info>. L'idée nous avait paru très intéressante ; il avait été question de faire un sondage et une distribution de tracts lors de la Fête du Cosson. Nous avons envoyé un message pour signaler une manifestation qui avait lieu à Orléans... Malheureusement la jeune fille a quitté le village et n'a pas donné suite au projet.

Voilà le genre de proposition pour laquelle l'ACLR aura toujours une écoute et apportera un soutien lorsque ce sera dans ses moyens.

Isabelle souligne ici que, comme pour le site Internet, la vocation de l'ACLR a été initiée par des « manques cruels de communication » au sein de la commune : après plus de 10 années de gestion d'un site Internet puis la création en 2006 d'un site entièrement remodelé pour offrir une nouvelle vitrine aux associations et aux acteurs économiques du village, nous avons laissé place au site créé par le conseil municipal en 2009, avec une période transitoire pour lui permettre d'être référencé (fermeture du site de l'ACLR au 31 décembre 2010).

De la même manière, nous sommes heureux de laisser place à l'info-lettre gérée par le conseil municipal pour informer les lignois des événements importants de notre village.

Nous serons cependant toujours heureux de pouvoir apporter notre contribution pour faire circuler des informations qui ne concernent peut-être pas la majorité des villageois ou si le temps presse dans certains cas particuliers.

Nous allons vérifier que nous ne faisons pas « doublon » vis-à-vis de nos 260 adresses courriel lignoises ; il est en effet inutile de surcharger les boîtes aux lettres.

### **Les associations :**

Voilà encore un sujet, dont nous sommes heureux de pouvoir parler avec des représentants du conseil municipal.

Le compte rendu de la dernière Galette des Associations 2013 est remis à Anne GABORIT qui nous informe que nous pourrions compter sur une rencontre proposée à toutes les associations et qu'une commission association devrait désormais entendre les questions de chacun.

Nous parlons de la question des frais d'assurance pour les petites associations (pas pour le CAC, qui préfère gérer ses questions d'assurance lui-même puisque que ses activités génèrent des risques assez importants) ; la compagnie d'assurance de la commune pourrait-elle envisager des avenants pour couvrir les associations qui ne génèrent pas de gros risques ?

Anne GABORIT évoque l'idée d'une journée des associations initiée par la commune (début septembre ?).

Une discussion concernant le lien qui uni les associations permet quelques remarques : il semble que les associations aiment profiter des avantages qu'on leur propose (prêt de matériel), mais rare sont celles qui pratiquent l'échange de bons procédés, c'est dommage.

L'ACLR, comme à son habitude gèrera un ravitaillement lors de la Marche pour Tous qui aura lieu dimanche 13 avril.

### **LOCMEM :**

Bertrand rappelle ce qu'est le LocMem à l'échelle de la Région (voir les Gibelottes depuis 2012). Parallèlement et appuyé sur ce grand projet (qui fera l'objet de divers livrables dont deux gros dictionnaires), il reprend l'explication et l'historique de notre projet collectif sur l'histoire de Ligny:

Depuis l'été 2013, les travaux n'ont pas beaucoup évolués et le blog créé par Galice PASCAULT a été très peu alimenté (le mode d'emploi du blog et les divers comptes rendus font le tour de la table pendant que l'on parle).

Après des débuts prometteurs, le Locmem lignois s'est quelque peu effiloché pour diverses raisons personnelles multiples et, peut être, en l'absence d'une échéance qui aurait pu nous motiver. C'est pourquoi Bertrand propose de réfléchir ensemble à un projet d'exposition consacrée à l'histoire de Ligny. Cette exposition pourrait avoir lieu dans la Maison de la Brique si nous pouvions en obtenir la gratuité d'occupation (Anne GABORIT acquiesce). La période de octobre novembre prochain est supposée. Il s'agira, en s'appuyant sur les acquis actuels et à venir, de rassembler selon une logique rigoureuse des textes, des images (cartes postales notamment), des objets (provenant de [l'écomusée des Amis du vieux Ligny](#)), des films, des posters... afin de faire revivre le passé de Ligny. De même, Bertrand souligne que nous pouvons également imaginer des interventions orales de type conférence, lecture de contes solognots....

Pour discuter de ce projet, et pour en définir ensemble les contours, Bertrand propose que l'on se réunisse dès que possible. Un message doit être envoyé à toutes les personnes intéressées.

Isabelle souligne que plusieurs personnes lui ont confié des documents :

- des questions-réponses de M. LEBRETON, utilisées pour travailler avec les écoliers de Ligny
- une diskette confiée par Arnaud CASSART, convertie en un nouveau fichier de 17 pages de témoignages retraçant mai, juin et juillet 1940 à Ligny (témoignages de Nicole de Vasselot, Annie Bouton, Odette Gayet, Madeleine, Bovy, Anne Loiseau, Marie-Paul, Andrée Palais et Bernard Renoton)
- le témoignage écrit de Yvonne de BAUDUS (1912-1988) confié par Bénédicte de BAUDUS

Ces documents et témoignages sont à la disposition de qui pourrait en faire le meilleur usage pour l'exposition...

Un choix de 13 logos (conçus par Annie BENOIT) a été fait par l'ACLR pour le LocMem Régional.

Des photos du château de la Cour ont été faites par Isabelle et Cécile, mais un gros travail d'infographie reste à faire pour reconstituer (documents de très grande taille) ces plans très anciens et rares. Ces images pourraient être d'un grand intérêt dans le cadre d'une exposition et pour le LocMem d'une manière générale. Nous allons tâcher de retourner au château de la Cour pour faire de nouvelles photos d'un document très lourd, sous verre (problème de reflets gênant la lecture). Isabelle doit reprendre contact avec la gardienne et Madame DAUSSY.

Nous devons avoir la confirmation d'une subvention de 2.000 euros allouée par la direction du LocMem Régional, ce qui nous permettrait de financer des travaux d'infographie ou l'édition d'un petit fascicule, par exemple.

Sur ce sujet, se clos notre assemblée, à 19h50, le pot de l'amitié permet de continuer quelques discussions jusque vers 20h30.